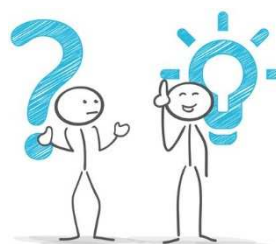


VOTRE CURE THERMALE A AVENE DANS LE CONTEXTE DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19 // VOS QUESTIONS LES PLUS FREQUENTES



Mise à jour le 18/05/2020

Ouverture – Réservation de cure-report-annulation – Arrhes

Quand la Station thermale va-t-elle ouvrir en 2020 ?

La date de mi-juillet est une option envisageable pour un projet d'ouverture. Cependant elle pourrait être anticipée ou retardée au gré de nombreux paramètres (évolution de l'épidémie, modalités de déconfinement, directives de l'administration, ...)

Nous enregistrons maintenant les reports et toute nouvelle réservation de cure à partir du lundi 13 juillet 2020.

Mes dates de cures sont-elles maintenues ?

Nous n'annulons ou ne reportons pas de réservation de cure sans votre demande. Votre demande doit être formulée par écrit.

Pour faciliter nos échanges vous pouvez nous l'envoyer sur <http://www.avenecenter.com/fr/content/nous-contacter>

Nous actualiserons votre dossier de réservation de cure et vous enverrons votre nouvel enregistrement ou votre annulation avec le remboursement de vos arrhes thermales.

Mes dates de cure vont-elles être reportées automatiquement ?

Nous ne reportons pas de réservation de cure sans votre demande formulée par écrit. Pour faciliter nos échanges vous pouvez envoyer votre demande sur : <http://www.avenecenter.com/fr/content/nous-contacter>

Nous actualiserons votre dossier de réservation de cure et vous enverrons votre nouvel enregistrement.

Comment faut-il faire pour reporter ma cure ?

Pour connaître les possibilités de report, appelez le secrétariat médical au 09 73 03 26 90 et contactez votre hébergeur. Ensuite informez les thermes sur

<http://www.avenecenter.com/fr/content/nous-contacter>

de votre changement de réservation en précisant vos nouvelles dates, votre rendez-vous médical et votre hébergement.

Nous actualiserons votre dossier de réservation de cure et vous enverrons votre nouvel enregistrement.

Je n'ai pas pu reporter ma cure.

Quelle que soit la raison de cette impossibilité je préviens aussitôt de mon annulation pour 2020

les différents contacts que sont le secrétariat médical (09 73 03 26 90), mon hébergeur et les thermes d'Avène sur <http://www.avenecenter.com/fr/content/nous-contacter>.

Nous regrettons cette situation et nous espérons sincèrement vous retrouver en 2021 et nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir toujours dans les meilleures conditions. Les inscriptions seront ouvertes à partir de janvier.

Mes arrhes thermales vont-ils être remboursées si je dois annuler ma cure 2020 ?

En cas d'annulation de réservation de cure liée au contexte de lutte contre la propagation du COVID-19 vos arrhes vous seront remboursées après réception de votre demande d'annulation justifiée sur <http://www.avenecenter.com/fr/content/nous-contacter>.

Pour les autres cas d'annulation nos CGV (conditions générales de vente) restent inchangées.

Je ne pourrai pas faire la cure que j'avais réservée en 2020. Puis je la reporter en 2021 ?

Si vous n'êtes pas en mesure de réaliser votre cure en 2020, celle-ci devra être annulée sur <http://www.avenecenter.com/fr/content/nous-contacter> et ne pourra pas être reportée automatiquement en 2021.

Pour une réservation de cure en 2021, vous aurez la possibilité de vous inscrire à partir de janvier prochain. Attention pour une cure conventionnée vous devrez demander une nouvelle prise en charge valable pour 2021.

Les dossiers d'inscriptions seront mis à disposition sur notre site internet ou vous seront envoyés par courrier sur demande aux thermes.

Dans le contexte actuel je ne pourrai pas venir en cure en 2020, puis je m'inscrire maintenant pour venir en 2021 ?

Pour une réservation de cure en 2021, vous aurez la possibilité de vous inscrire à partir de janvier prochain. Les dossiers d'inscriptions seront mis à disposition sur notre site internet ou vous seront envoyés par courrier sur demande aux thermes.

Quand la Station thermale va-t-elle fermer en 2020 ?

La date officielle de fermeture est le samedi 31 octobre. Si cette date devait être modifiée une communication serait faite sur notre site et vers toute personne souhaitant en être informée et qui se serait signalée pour cela auprès des thermes.